

printemps 2019
journal n° 166

AVIVO

Conférence

« Va-t-il pleuvoir demain ? »

Visite du
Château de Neuchâtel

Les assemblées
générales annuelles

Sortie à Aarberg



René Müller
Un homme du peuple

Des cadeaux pour les riches, des sacrifices supplémentaires pour les pauvres

Le Conseil d'Etat propose une réforme fiscale qui coûtera plus de 120 millions de francs. Dans son rapport, il souligne que tous les contribuables profiteront de cette baisse fiscale.

Cette affirmation est vraie, mais incomplète. En effet, les personnes ayant un revenu très modeste économiseront quelques dizaines de francs par année, alors que les plus riches et les grosses entreprises verront leur bordereau d'impôt diminuer de plusieurs milliers de francs. Et on appelle ça une bonne solution! Les salariés, les indépendants et les retraités sont taxés sur l'ensemble de leurs revenus. Les actionnaires, eux, sont de grands privilégiés: ils ne doivent acquitter leur impôt que sur la moitié de leurs dividendes.

L'exécutif cantonal vise l'équilibre des comptes en 2020. Pertes fiscales + déficit de l'année 2017 représentent une somme de 175 millions de francs qu'il faudra trouver ou économiser. Ne soyons pas naïfs: c'est les plus démunis qui devront passer à la caisse et à qui on demandera beaucoup plus que les quelques francs d'impôt épargnés.

Le mauvais exemple a déjà été donné au budget 2019: 5000 personnes ne toucheront plus de subsides pour les primes de l'assurance-maladie et l'argent personnel des personnes placées dans un home sera diminué pour la quatrième fois. Dans Arcinfo, le député Fabien Fivaz affirme: «Il ne faut pas prendre aux pauvres pour donner aux plus pauvres. Nous refusons la politique des vases communicants entre les plus démunis.»

Cette déclaration doit nous interroger sur la politique du gouvernement qui est basée sur le chantage des entreprises et des riches qui menacent d'aller sous des cieus fiscaux plus cléments. Tous les partis prétendent réduire l'écart qui sépare les riches et les pauvres mais certains d'entre eux prennent systématiquement des décisions qui élargissent ce fossé. L'AVIVO sera attentive aux votes des élus et s'opposera énergiquement à toute nouvelle coupe sociale.

Rémy Cosandey

Faire payer les malades

Le Conseil national et le lobby des assureurs ne sont plus à une gifle près destinée aux malades: ils viennent de décider, le 26 novembre, d'augmenter la franchise de l'assurance de base, celle qui coûte aujourd'hui 300 francs si vous êtes malade et qui fut de 150 francs lors de la création de la LAMAL en 1986 et de 230 francs en 1998.

Il ne sera plus possible de changer chaque année de franchise; le choix devra durer trois ans. Sauf pour les enfants, les franchises seront indexées à l'évolution des coûts de la santé. Les personnes âgées et les malades chroniques font en premier les frais de cette entorse profonde et durable à la solidarité.

La volonté d'offrir aux assureurs des économies payées par les assurés est pathétique. La Suisse, selon l'OCDE, est l'un des pays qui met sur ses citoyens la plus lourde charge de participation aux frais de la santé. Les ménages paient directement de leur poche 30% des coûts (29,3%) alors que la LAMAL ne paie que 35,6%. Inutile de croire vraiment que le Conseil des Etats, lui si obéissant aux assureurs, va corriger cette dérive censée dresser les malades à payer toujours plus, voire à renoncer à des soins...

L'AVIVO suisse a transmis son indignation dans un communiqué et a envoyé un courrier aux membres du Conseil des Etats à qui a été remis ce dossier brûlant.

Autre sujet: en 2019, l'AVIVO célébrera à la fois les 70 ans de l'association et les 70 ans de l'AVS. Plutôt qu'un rassemblement centralisé, le comité suisse a invité chaque section cantonale à organiser une manifestation à sa convenance. Pour Neuchâtel, un groupe de travail, constitué par des membres des 4 sections du canton, a été formé. Des précisions seront données dans le prochain numéro d'AVIVO Information. Vous connaîtrez ainsi prochainement la date, le lieu et la forme de cette rencontre.

Gloria Barbezat

Un homme du peuple mais une vraie vie de château!

Cet homme-là aime la marche ! Inutile de lui poser la question. Rien qu'au regard interrogatif qu'il pose sur les chaussures de la citadine qui viennent à sa rencontre, alors qu'il neige à pierre fendre, que le ciel noie la cime des sapins et que la rue Jolimont oublie même qu'elle appartient à la commune du Locle, l'évidence prend tout son sens.

L'homme rit. D'un beau rire, un rien moqueur mais tendre. Il faut dire que durant sa vie, il en a fait lui, des kilomètres. Les couloirs du musée d'horlogerie du Château des Monts chantonnent encore la mélodie de ses pas. Si sûrs d'eux. Si connaisseurs des lieux. Trente-deux ans et demi, ça laisse des traces. Et surtout, une partition que René Müller sait encore lire, presque les yeux fermés.

Deux tons

Globe-trotteur avant même de se transformer en guide réceptionniste, René Müller raconte. L'Egypte, la Jordanie, le Liban, Israël, la Turquie, la quasi-totalité des îles grecques et enfin Chypres, Lefki «déesse blanche» et... l'amour. Celui qu'il partage avec elle depuis 1979. Celui pour lequel sa déesse a quitté le bleu de la Méditerranée pour le vert des sapins.

Soudain, les poils magnifiquement blancs de la barbe de l'homme frisent. «J'ai grandi à Bâle, mais il n'était pas question de nous y installer. J'avais bien entendu essayé de trouver un job à Larnaca. C'est là que Lefki résidait. L'hôtel qui était prêt à m'engager en tant que réceptionniste exigeait que je me rase.» Une folie ! René ne s'en est toujours pas remis. «Alors nous avons grillé tout notre pécule et nous sommes revenus en Suisse. *Mais ici, au Locle. D'où je suis originaire. J'aime vraiment cet endroit. Même les riches sont sympas. C'est aussi vrai qu'en hiver, on glisse facilement et qu'il est agréable de pouvoir compter sur une main secourable, fut-elle d'un ouvrier !*»

Si les murs du Château des Monts raisonnent encore de l'accent toujours un rien suisse alémanique de René, ceux du Musée des Beaux-Arts, de la Bibliothèque et des Moulins souterrains du Col-des-Roches sont d'avis qu'ils connaissent aussi un bout de la mélodie. «*J'y étais aussi très à l'aise. Les Moulins me plaisaient tout particulièrement. Mais comme je n'ai toujours pas de véhicule, c'était alors un peu la croix et la bannière pour m'y rendre.*»

Le goût de la politique

Outre une kyrielle de personnalités politiques helvètes, René Müller raconte encore et toujours le Château des Monts et René Felber. «Nos contacts personnels se sont avérés magnifiques. Je l'ai emmené à travers toutes les pièces du Château et il a été tellement emballé par la visite qu'il m'a aussitôt envoyé une lettre de remerciements ! Il m'a même proposé un emploi au Parlement, à Berne. Mais mon destin est indubitablement lié à celui du Locle.»



Et c'est peu dire. Car depuis sa retraite, prise en 2014, l'homme consacre son temps à la vice-présidence du comité loclois de l'Avivo, Même s'il confesse ne pas y être très dynamique. René, qui est aussi membre du Club des loisirs reconnaît : *« J'aime bien le troisième âge car les bagarres et la jalousie cèdent la place à la confiance. »*

La politique occupe aussi une place de choix dans la vie de cet extraordinaire bonhomme. Qui, sans tourner autour du pot, raconte. *« J'occupe un siège popiste au Conseil général du Locle depuis ma retraite. Ce parti n'est ni dogmatique ni belliqueux. Il m'a superbement bien accueilli. J'y ai vraiment trouvé une famille politique très sympa et qui a su m'épauler. »*

Un sacré bonhomme. Qu'on ne peut d'ailleurs qu'apprécier. Et c'est bien parce que le monde « m'énerve » que René, qui reconnaît sans autres détours que seule la nature est « richissime », qui aime les impressionnistes et surtout la pendule anglaise qui porte la signature de Thomas Stubbs et dont la construction remonte à la fin du 17^e siècle et qui trône au Musée des Monts, que René donc, pour qui le calme est précieux et qui avoue que chacun devrait connaître et apprécier le calme d'une petite commune telle que Le Locle, est toujours aussi précieux aux lieux qu'il vénère, qu'au Château qui ne l'oubliera jamais.

Christiane Meroni



Assemblée générale 2019

Vendredi 8 mars 2019 à 14h30

Auditorium du Centre Sportif du Val-de-Travers, Couvet

Ordre du jour:

1. Souhaits de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 16.03.2018
4. Rapport de la présidente
5. Rapport de la caissière
6. Rapport des vérificateurs de comptes
7. Budget
8. Rapport d'activité du Groupe Loisirs
9. Rapport gym
10. Rapport Informatique
11. Rapport nouvelles activités
12. Elections
13. Activités de la section
14. Divers

Partie récréative

Cotisation AVIVO 2019: Fr. 15.-

Cotisation gym 2019: Fr. 60.-, par personne pour 1 cours par semaine

Fr. 100.-, par personne pour 2 cours par semaine

Vous pouvez apporter le bulletin de versement annexé préalablement rempli dès 13h30 lors de l'assemblée. Notre caissière l'utilisera comme quittance. Sinon veuillez privilégier le paiement par virement postal ou bancaire.

Echéance: 30 avril 2019.

Votre comité



Invitation

Va-t-il pleuvoir demain ?

L'hiver sera-t-il rude ?

Les récoltes seront-elles bonnes ?

La fortune va-t-elle me sourire ?

L'homme s'est toujours tourné vers les animaux ou vers les plantes pour trouver une réponse à ces questions, mais, à l'aube du 21^e siècle peut-on encore se fier à ces phénomènes pour trouver une réponse à nos interrogations ?

Mme Anne Freitag, conservatrice au Musée cantonal de zoologie de Lausanne essaiera d'y répondre.

Avec l'appui de son comité, le Groupe Loisirs invite tous les membres de l'AVIVO à un après-midi « conférence ».

Nous avons retenu pour vous la date du :

Mardi 29 janvier 2019 à 14h00 à la Salle Fleurisia à Fleurier

C'est avec plaisir que nous vous attendons nombreux à cet après-midi de rencontre. Pas d'inscription nécessaire, mais pour tout renseignement: T 032.863.21.66

*AVIVO Section Val-de-Travers
Groupe Journée Visites*



COURS DE CONDUITE POUR SENIORS

L'objectif est d'aider les participants à conserver son permis de conduire le plus longtemps possible. Notre cours est composé d'une **partie théorique de 2h30 (théorie CHF 40.-)** et d'une **partie pratique de 45 minutes (pratique CHF 70.- / moins CHF 50.- subvention du scan.)** effectué avec la voiture du participant sur le parcours qu'il a choisi.

Dates des cours théoriques: le 24 avril • le 16 mai • le 20 juin

Hôtel de la Vue des Alpes: 9h - 11h30

Renseignements et inscriptions: Jean-Pierre Marthaler • 079 637 46 18



Dates 2019

Mardi	29.01.2019	Conférence AVIVO
Mercredi	13.02.2019	Déclaration d'impôts
Vendredi	08.03.2019	Assemblée générale
Mercredi	05.06.2019	Grande course
Mardi	01.10.2019	Journée internationale de la personne âgée
Jeudi	21.11.2019	Conférence publique d'automne
Jeudi	12.12.2019	Noël ensemble

Journées visites 2019 (pour les membres du groupe)

Jeudi	14.03.2019
Jeudi	11.04.2019
Jeudi	23.05.2019
Jeudi	11.07.2019
Jeudi	15.08.2019
Jeudi	26.09.2019
Jeudi	17.10.2019



VOYAGES  FAVRE

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



Noël Ensemble au Val-de-Travers

Le 13 décembre, dans une ambiance chaleureuse, 156 personnes se sont retrouvées dans la salle Fleurisia pour le traditionnel Noël Ensemble organisé par l'AVIVO Val-de-Travers et le CORA.

26 bénévoles se sont chargés du bon déroulement de cet événement festif.

Dans son discours, Marlyse Castellani a évoqué les différents changements qui auront lieu dès 2019 au CORA dont son départ à la retraite.

Béatrice Kaeslin a remercié Marlyse pour la bonne collaboration et les bénévoles pour leur travail. Elle a aussi souhaité la bienvenue à Kelly Paraiso, nouvelle responsable du CORA.

Le pasteur David Allisson a parlé du ravi, qui lève les bras au ciel en signe d'émerveillement devant le miracle de la nativité.

Les plaisirs de la table n'ont pas été négligés : le bœuf Stroganoff était excellent et la forêt noire délicieuse.

La partie divertissement était assurée par les enfants de 2^e harmos avec leurs chants de Noël et l'équipe des Accordéonautes nous a replongés dans l'époque de Jean Villard-Gilles.





5^e match aux cartes

Vendredi 15 février 2019 dès 13h45

Au restaurant Le Romarin rue de la Maladière 62, 2000 Neuchâtel

Bus No. 101, arrêt Microcity

Fr. 20.- par personne à payer sur place / Nombreux lots

Inscription au plus tard le 12.02 2019 chez:

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28



Inscription pour le match aux cartes du 15 février 2019

Nom, prénom:

Nom, prénom:

Nom, prénom:



Château de Neuchâtel

Visite guidée du château de Neuchâtel, **Vendredi 26 avril 2019**, dès 16h15 café/
thé avec goûter. RV à 14h45 dans la cour du château.



Fr. 20.- par personne à payer sur place

Inscription au plus tard le 19.04 2019 chez:

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28



Inscription pour la visite du château du 26 avril 2019

Nom, prénom:

Nom, prénom:

Nom, prénom:



Assemblée générale

Jeudi 14 mars 2019 à 15h

Au restaurant Le Romarin, rue de la Maladière 62, 2000 Neuchâtel

Bus No. 101, arrêt Microcity

Ordre du jour:

- 1 Bienvenue et liste de présence
- 2 PV de l'AG du 15 mars 2018
- 3 Rapport d'activité
- 4 Rapport du trésorier
- 5 Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6 Rapport de la permanence
- 7 Rapport des activités de loisirs
- 8 Discussions, adoption des rapports
- 9 Budget et activités 2019
- 10 Démissions et admissions
- 11 Divers

Cette première partie sera suivie d'une conférence « Bien gérer notre budget », animée par les assistantes sociales de Caritas

Au cours de la séance, il vous sera offert un café, thé, bière ou eau minérale avec un sandwich.

Inscription au plus tard le 11.03.2019 chez:

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28



Inscription pour l'assemblée générale du 14 mars 2019

Nom, prénom:

Nom, prénom:

Nom, prénom:



Un beau Noël sous le signe de l'amitié



La section Neuchâtel a fêté son traditionnel Noël ce 7 décembre, une belle ambiance conviviale pour nous tous. Hé oui ! Nous étions une centaine à nous réunir et que de beaux et tendres messages de nos invités d'honneur. Tout cela suivi d'un repas de roi, et, le tout agrémenté par Jean-Pierre notre musicien. La grande surprise du jour, une magnifique tombola offerte par les commerçants de notre ville et environs. Des lots superbes.



Un grand merci à eux et aussi un grand merci à nos 3 amis du comité qui ont sillonné pour la récolte des dons.



Rose-Marie Jacot, présidente.

Réservez les dates pour 2019

Vendredi 17 mai: Notre grande sortie du printemps à Besançon

Samedi 29 juin: Le cirque Knie

Vendredi 19 juillet: La sortie en bateau

Détails dans notre prochain bulletin



Assemblée générale annuelle

Mercredi 27 mars 2019 à 14h15

Cercle de l'Union 1^{er} étage, M.-A. Calame 16, Le Locle

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue et procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2018
2. Rapport du président
3. Admissions, démissions et décès
4. Rapport de caisse du 1er janvier au 31 décembre 2018
5. Rapport des vérificateurs de comptes et ratification
6. Nomination du comité:
a) président(e), b) vice-président(e), c) caissier(ère), d) autres membres,
e) deux vérificateurs(trices) de comptes et leurs suppléants(tes)
7. Course de printemps (1 journée)
8. La fête de Noël et de fin d'année
9. Course d'automne (1/2 journée)
10. Divers

L'assemblée sera suivie d'un petit match au loto de 10 tours + un carton, à Fr. 2.- la carte. La collation traditionnelle mettra fin à cette rencontre à laquelle nous vous invitons à venir nombreux, nombreuses.

Il sera possible de procéder au paiement des cotisations lors de l'assemblée générale, ceci afin d'éviter des frais postaux.

Avec nos cordiales salutations et à très bientôt !

Votre comité

Important: ci-joint un bulletin de versement, carte de membre 2019 (1 carte par couple – prière d'indiquer vos deux noms).

Le montant de la cotisation est de Fr. 15.- minimum par personne.

Veuillez conserver votre récépissé pour le cornet de Noël



Les sorties du vendredi après-midi en 2019

05.04.2019	Repas aux Roches de Moron: Salade de saison et ses graines torrifiées - Escalope de porc viennoise, backed potatoes et sa crème acidulée, légumes du jour - Coupe vanille et ses fruits tièdes des bois. Prix de Fr. 27.-, boissons non comprises. Rendez-vous au lieu habituel à 11h30.
03.05.2019	Musée de l'islam de La Chaux-de-Fonds, visite guidée. Entrée Fr. 7.- pour AVS
24.05.2019	Visite guidée gratuite du château de Colombier.
14.06.2019	L'île St-Pierre en bateau depuis La Neuveville*. Une demi-heure de marche à l'aller et au retour.
16.08.2019	La Ferme Robert. Marche ou promenade possible. Dégustation de tartes à commander lors de l'inscription.
30.08.2019	Cernier – Evologia. Visite de la filature de laine.
13.09.2019	Crémine. Visite du zoo. Entrée Fr. 18.-
25.09.2019	EXCEPTIONNELLEMENT UN MERCREDI: La Chaux-de-Fonds. Vadec. Visite guidée gratuite de l'usine d'incinération.
18.10.2019	La Chaux-de-Fonds. Visite de l'atelier de robotique Robosphère*.

Prévoir les entrées aux musées.

Inscriptions jusqu'à la veille à midi (temps nécessaire pour la réservation des chauffeurs disponibles ainsi que des visites guidées) chez:

Michèle Balon 032 968 22 75 (répondeur)

Vérène Correa 032 968 54 73 (répondeur)

Rendez-vous: à Migros Métropole Centre, rez-de-chaussée, rayon des fleurs, à **13h30** et départ en voiture à **13h45**, sauf exceptions d'heures mentionnées.

Les frais de déplacements se règlent aux chauffeurs de la manière suivante:

En ville: Offert / Dans le canton: Fr. 5.- / Hors canton: Fr. 10.- par personne

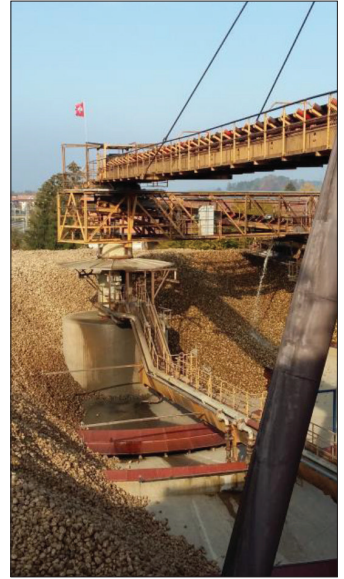
* Les informations de prix ou d'horaire seront communiquées dans le prochain bulletin d'information.



Sortie à Aarberg

C'est par une magnifique journée automnale que nous nous sommes rendus à Aarberg afin de visiter la sucrerie.

Accompagnés par un guide compétent et peintre à ses heures (il a représenté par ses oeuvres les points stratégiques des différentes phases de la transformation de la betterave). Nous avons assisté au ballet des tracteurs transportant leurs racines (env. 10'000 tonnes par jour) qui sont emmenées au lavage dans un premier temps, puis déchiquetées. Après maints passages dans des silos d'où un sirop sera extrait et centrifugé afin d'obtenir, après plusieurs opérations, enfin, le sucre cristallisé qui sera déversé par un tapis roulant dans d'immenses silos qui contiennent tout de même 190'000 tonnes de ce précieux produit.



La récolte dure d'octobre à décembre et la sucrerie tourne 24h sur 24. Cette période porte le nom de « campagne ».

Il nous aura fallu deux heures de balade, entre escaliers, passerelles, traversées de salles gigantesques et des enchevêtrements de tuyaux pour apercevoir, quelques employés à travers les vitres d'une grande salle de commandes digne d'une tour de contrôle.

Ce fut une visite très instructive et chacun en est ressorti étonné et ravi d'apprendre que tous les déchets sont recyclés et transformés soit en terreau ou nourriture pour le bétail ou autre, et bien sûr, avec son kilo de sucre.

L. Aebi



Assemblée générale

Mercredi 20 février 2019 à 14h30

A la Maison du Peuple, rue de la Serre 68, 2^e étage, La Chaux-de-Fonds

Le comité de l'Avivo, section de La Chaux-de-Fonds, a le plaisir d'inviter les membres de la section à son assemblée générale.

Ordre du jour:

1. Bienvenue de la présidente
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 février 2018
Le procès-verbal 2018 peut être obtenu par anticipation auprès du secrétaire
Tél. 032 920 34 30 ou de préférence par courriel: tgagnebin@bluewin.ch
3. Rapport d'activité
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Proposition d'augmenter la cotisation annuelle de Fr. 15.- à Fr. 20.- pour les membres individuels et de Fr. 15.- à Fr. 35.- pour les couples.
7. Proposition de participation financière aux frais de la course annuelle en car au mois de juin et aux sorties du vendredi, selon les coûts facturés et selon les modalités à définir
8. Nominations statutaires:
 - a) Membres du comité: Lucette Aebi, Michèle Balon, Véréne Correa, Thierry Gagnebin, Anne-Marie Genin, Josette Muller, Jeannine Wenger (Rappel: Il est urgent qu'une personne soit disposée à assumer le poste de secrétaire),
 - b) Président(e), Poste à repourvoir: c) Caissier(ière), Jeannine Wenger,
 - d) Vérificateurs(trices) des comptes et leurs suppléant(e)s
9. Divers
10. Exposés de Mesdames Nicole Decker, Cheffe de l'Office du logement et Marie-France Vaucher, Chargée de projet, Office du maintien à domicile et de l'hébergement
11. Collation

Attention: Il sera possible de s'acquitter de sa cotisation 2019 dès 13h30 et jusqu'à 14h20. Prière d'apporter son bulletin de versement déjà rempli. Fr. 15.- minimum par personne. Tout don supplémentaire sera le bienvenu.



Fête de fin d'année

Animation récréative par les Copains d'Alors.



Dans le feu de l'action!



L'équipe au complet

La ceinture de sécurité: Non bouclée elle peut vous mener à l'ombre...

Bravo aux artistes qui consacrent leur retraite au divertissement des autres avec beaucoup de cœur, d'imagination et le courage de continuer malgré les années qui passent. Le doyen du groupe a 83 ans, devinez qui c'est...



La vieille tradition des cornets de Noël qui dure encore. Jusqu'à quand ?



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■					
III		■					■		
IV					■				
V			■					■	
VI						■			
VII			■		■				
VIII							■		
IX									

Envoyez vos réponses à: AVIVO
Case postale 1749
2001 Neuchâtel

au plus tard le 04.03.2019

1^{er} prix un bon de Fr. 40.-

2^e prix un bon de Fr. 20.-

3^e prix un bon de Fr.10.-

parmi les grilles remplies correctement,
3 seront tirés au sort

Bonne chance à toutes et à tous !!!

Horizontalement

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. **II.** Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas.
III. Coin perdu. Dans le coup. **IV.** Décrépite. Traînard. **V.** Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. **VI.** Jamais entendu parler. Terre du potier. **VII.** Préposition. Héros suisse.
VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisserie. **IX.** Dignitaires polonais.

Verticalement

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie.
2. Alternative. Paquet de vers. **3.** Endroit signalé. Part. **4.** Rejeter. **5.** Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. **6.** Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés.
7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. **8.** Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. **9.** Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.



www.avivo-neju.ch

Comité cantonal neuchâtelois	Rémy Cosandey Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
Section de La Chaux-de-Fonds	Anne-Marie Genin Léopold-Robert 76 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 09 86 gamgenin@gmail.com
Section du Locle	Denis de la Reussille Rue du Foyer 39 2400 Le Locle	032 931 76 27 denis.delareussille@ne.ch
Section du Val-de-Travers	Béatrice Kaeslin Rue du Progrès 15 2018 Couvet	032 863 14 06 beka.couvet@bluewin.ch
Section de Neuchâtel	Rose-Marie Jacot Case postale 1749 2001 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Bulletin AVIVO Neuchâtel-Jura	Daniel Domjan Avenue du Vignoble 31 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Site Internet Neuchâtel-Jura	Alain Chasles Rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032 968 11 76 chasles.alain@hispeed.ch
Permanence de Neuchâtel	Rue Louis-Favre 1 2 ^e étage 2000 Neuchâtel	tél/fax/répondeur: 032 725 78 60 avivo.perm@net2000.ch
<p>Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter ! Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.</p>		


ateliers arihane

réalisations graphiques | impressions

Maladière 33
2000 Neuchâtel
032 720 03 45
arihane.ch
atelier@arihane.ch



impression



mise sous pli



mise en page



reliure



création



plastifiage